

COMPTE-RENDU

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-un février, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 14/02/2025

Présents : ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, DEBAECKER Louise, LOTTIN Cyprien, OLIVIÉ Benoît, PORTIÉ Serge, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

Pouvoirs : CASANOVA Adeline a donné pouvoir à OLIVIÉ Benoît

Absente excusée : ROZIÈRES Nathalie

Secrétaire de séance : TEULIER Sylvain

Le compte-rendu de la séance en date du 30 janvier 2025 est approuvé à 11 voix Pour.

DELIBERATIONS

1/ Approbation Compte Financier Unique (CFU) Commune, Assainissement et Pain Blanc 2024

Pour ce vote, monsieur le maire s'absente de la salle du conseil.

Le conseil municipal examine les comptes de l'année 2024 présentés par M. Bertin Rufié, adjoint en charge des finances. Il fait voter les trois CFU 2024, l'un après l'autre :

Commune :

BUDGET COMMUNE	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Excédent / Déficit reporté	673 540,12 €	233 239,87 €
Dépenses de l'exercice	411 761,44 €	490 320,03 €
Recettes de l'exercice	514 862,09 €	152 173,82 €
Excédent / Déficit de l'exercice	776 640,77 €	-104 906,34€

Hors de la présence de M. Benoît OLIVIÉ, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité – **9 voix pour**- le CFU du budget commune 2024.

Assainissement :

BUDGET ASSAINISSEMENT	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Excédent / Déficit reporté	8 841,44 €	26 232,04 €
Dépenses de l'exercice	61 549,47 €	190 047,49 €
Recettes de l'exercice	137 444,20 €	107 106,20 €
Excédent / Déficit de l'exercice	84 736,17 €	-56 709,25€

Hors de la présence de M. Benoît OLIVIE, Maire, le conseil municipal approuve – **8 voix pour et 1 abstention** - le CFU du budget assainissement 2024.

Pain Blanc :

BUDGET PAIN BLANC	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Excédent / Déficit reporté	0 €	-9 893.44 €
Dépenses de l'exercice	0 €	0 €
Recettes de l'exercice	0 €	0 €
Excédent / Déficit de l'exercice	-9 893,44 €	0 €

Hors de la présence de M. Benoît OLIVIE, Maire, le conseil municipal approuve à l'unanimité – **9 voix pour** - le CFU du budget Pain Blanc 2024.

2/ Affectations des résultats 2024

Les résultats de l'année N-1 globalisent l'état des finances de la commune : il s'agit des excédents vus au point précédent, qui sont reportés, par la présente délibération, sur le budget de l'année 2025.

- Pour le budget commune, il est proposé un report de fonctionnement de 673 540.12 €

Approuvé à 11 voix pour

- Pour le budget assainissement, il est proposé un report en fonctionnement de 8 841.11 €

Approuvé à 10 voix pour et 1 contre

- Pour le budget Pain Blanc un report en fonctionnement de 0.00 €

Approuvé à 11 voix pour

3/ Vote du taux des taxes locales directes 2025

Après avoir échangé sur l'augmentation ou pas des taxes lors de la dernière séance, le conseil municipal décide **de ne pas augmenter** les 4 taxes par rapport aux taux d'imposition 2024 soit :

- Taxe Foncière bâtie (TFB) : 24,58 %
- Taxe Foncière non bâtie (TNFB) : 30,49 %
- Taxe d'habitation (TH) : 4,18 %
- Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : 9,45 %

Délibération votée à 11 voix pour.

4/ Approbation des budgets commune et assainissement 2025

Avant de passer au vote des budgets 2025, Mme Sylvie VIDAL de la commission animation vie locale, présente les demandes de subventions des associations.

La proposition des montants de subventions, pour un total de 6 950€, est acceptée à l'unanimité.

M. Bertin Rufié présente le budget 2025 dans ses grandes lignes en donnant certaines précisions.

- Budget commune 2025 :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	1 123 484,61 €	1 123 484,61 €
Section d'investissement	1 119 156,79 €	1 119 156,79 €
TOTAL	2 242 641,40 €	2 242 641,40 €

La délibération est approuvée à 11 voix pour

- Budget assainissement 2025 :

	Dépenses	Recettes
Section de fonctionnement	82 645,92 €	82 645,92 €
Section d'investissement	170 574,07 €	170 574,07 €
TOTAL	253 219,99 €	253 219,99 €

La délibération est approuvée à 10 voix pour et 1 voix contre

5/ Autorisation au trésorier pour régularisation d'opération d'ordre budgétaire

Le service de gestion comptable de Decazeville relève une discordance entre le montant des amortissements comptabilisés par la commune et ce qu'ils auraient dû être.

La subvention versée au budget assainissement en 2014 constitue désormais une avance. Il est souhaitable de régulariser le compte 280415342 et en contre partie le compte 1068. L'écriture à passer sera donc :

Débit 280415342 pour 5 339 € et crédit 1068 pour 5 339 €

Délibération adoptée à 10 voix pour et 1 voix contre.

6/ Application de la fongibilité des crédits

L'instruction comptable et budgétaire M 57 permet au conseil municipal de déléguer au maire la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses du personnel.

Le conseil municipal autorise monsieur le maire à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles en section de fonctionnement et de 7,5 % des dépenses réelles en section d'investissement.

Délibération adoptée à 10 voix pour et 1 voix contre

SUJET ABORDÉS

1/ Travaux réouverture du Riou Viou

Le garde-corps le long du ruisseau a été mis en place et apporte une certaine modernité. Quelques plantations restent à faire. L'entreprise Sévigné va refaire le passage à gué.

2/ Travaux aménagement la Planque

Durant ces vacances scolaires, les travaux de réseaux par l'entreprise Grégory ont commencé devant la salle des fêtes d'Auzits et devant l'école Roger Noyer. Pour clarifier la situation, un bornage a été effectué par un géomètre autour de la salle des fêtes. La rénovation du pressoir est entre de bonnes mains et avance. L'abri- bus est en cours de fabrication.

Il est indispensable que les administrés acceptent la situation actuelle et être tolérants sur l'état de la route du Riou Viou : l'équipe municipale essaie de gérer au mieux la situation pour satisfaire l'ensemble des habitants.

3/ Autoconsommation étude panneaux photovoltaïques

L'avant-projet effectué par le SIEDA montre que des panneaux photovoltaïques peuvent être installés sur le toit du hangar communal. Il est possible de poser 112 m² de capteurs solaires qui pourraient donner une production annuelle de 33 700 kilowatts dont une autoconsommation de 7 534 kilowatts. Le reste non consommé serait revendu à ENEDIS. Cela représenterait une économie d'énergie de 3 700 € par an.

Le coût restant à charge à la commune serait de 30 500 €. L'investissement serait récupéré au bout de 11 ans.

L'ensemble des élus souhaite continuer l'étude.

4/ Devis

- Entreprise Plenecassagne : rénovation pressoir et kiosque puis abris-bus pour l'aménagement des espaces publics de la Planque. Montant : 24 087,58 € HT soit 28 905,10 TTC. Devis validé.
- Entreprise SARL Electrotechnique : Mise en place de projecteurs LED place de Rulhe. Montant : 1389,90 € HT soit 1667 € TTC ; Devis validé.
- Entreprise SLR : pose coffret place d'Auzits. Montant : 1900 € HT soit 2 280 E TTC. Devis validé.

INFORMATIONS AUX ELUS

1/ Fin du recensement de la population

Le recensement de la population s'est terminé le 15 février 2025. Les agents recenseurs ont été à quelques exceptions bien reçus par l'ensemble des habitants. Il faut maintenant attendre le retour des résultats par l'INSEE.

2/ Assemblées générales

Le Comité d'animation de Rulhe a tenu son assemblée générale : le bureau a pu faire un bilan de l'année écoulée.

3/ Journée de la Mine

La cérémonie de la Journée de la Mine aura lieu le 10 mars 2025 sur Auzits. Pour honorer les anciens mineurs, cette cérémonie se passe à tour de rôle dans les communes d'Aubin, Cransac, Decazeville et Firmi. Pour symboliser cette cérémonie, un arbre pourrait être planté sur la place de Rulhe.

4/ Distribution des sacs poubelles

La distribution aura lieu le 12 mars à la salle des fêtes de Rulhe, le 13 mars à la salle des fêtes du Plateau d'Hymes et le 14 mars à l'atelier communal. Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres.

5/ Réunion commission jeunes / CCAS

La commission jeunes se réunira le 1^{er} mars 2025 à 10H pour réfléchir sur un projet commun.

6/ Compte-rendu Convention Territoriale Globale (CTG)

Une nouvelle réunion a eu lieu au niveau de la communauté de Communes de Rignac. Le bilan a été fait de la dernière convention et des axes de travail ont été proposés pour la prochaine CTG : par exemple, le projet de créer un conseil jeune est en cours de réflexion.

QUESTIONS DIVERSES

Néant

La séance est levée à 22h15